

Image not found or type unknown



chèque bloqué chez un mandataire

Par **danielle13**, le **11/03/2009** à **12:20**

BonjourrnSuite à un e procédure prudhommale ouverte en 2004(contre un e agence de promotion mise en liquidation judiciaire depuis, mais racheté en 2007 par une autre) , une décision non provisoire après départage établit en ma faveur a été rendu le 8 décembre 2008.Un appel a été demandé.de la partie adverse.Un récapitulatif et feuille de salaire m'a été envoyé stipulant 'un montant assez conséquent.Mais à ce jour ce chèque est bloqué chez un mandataire depuis le 12 janvier.Est ce normal???Cordialement.rn Danielle13